BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1308

## 69 – RHÔNE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

## Ventes et cessions

539 123 737 RCS Lyon.
**CARCAT HOLDING.**
*Forme :* Société à Responsabilité Limitée.
*Capital :* 171200.00 EUR.
*Adresse :* 133, Chemin De Beauversant, le Favier, 69230 Saint-Genis-Laval.
*Oppositions :* Art. L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* CARCAT LOCATION, Société à responsabilité limitée au capital de 35 825,52 euros Siège social : Le Favier - Chemin de Beauversant - 69230 SAINT GENIS LAVAL 316 631 084 RCS LYON CARCAT HOLDING Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 171 200 € Siège social : Le Favier - Chemin de Beauversant - 69230 SAINT GENIS LAVAL 539 123 737 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Avis est donné d'un projet de fusion entre les sociétés CARCAT LOCATION, absorbante, et CARCAT HOLDING, absorbée. 1. Evaluation de l'actif et du passif de CARCAT HOLDING dont la transmission à la société CARCAT LOCATION est prévue : Montant de l'actif : 352 190,40 € ; Montant du passif : 75 701,20 €. 2. Augmentation de capital de CARCAT LOCATION au titre de l'absorption de CARCAT HOLDING : 61 101,57 €. 3. Rapport d'échange des droits sociaux Il sera attribué 1 part de la société CARCAT LOCATION, absorbante, de 15,24490213 € de valeur nominale chacune pour 42,71 parts de la société CARCAT HOLDING, absorbée. 4. Montant prévu de la prime de fusion : 215 387,63 €. 5. CARCAT HOLDING étant propriétaire des 2 350 parts sociales de CARCAT LOCATION, si la fusion se réalise, CARCAT LOCATION procédera immédiatement après l'augmentation de capital ci-dessus mentionnée, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale de ses propres parts sociales qu'elle détiendra par suite de la fusion, soit une réduction de capital de 35 825,52 €, par annulation desdites parts sociales. La différence entre la valeur d'apport desdites parts sociales soit 162 124,66 € et le montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ces 2 350 parts sociales, soit 35 825,52 €, différence égale à 126 299,14 €, s'imputera sur la prime de fusion dont le montant sera ramené de 215 387,63 € à 89 088,49 €. A l'issue de cette réduction de capital, le capital social de CARCAT LOCATION s'élèvera à la somme de 61 101,57 €. 6. Les créanciers des sociétés CARCAT LOCATION et CARCAT HOLDING dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition aux opérations ci-dessus, dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur. 7. Le projet de fusion établi le 24 juin 2021 a été déposé au nom des deux sociétés, le 30 juin 2021, au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon. Les Cogérants de CARCAT LOCATION

Mme Isabelle LAPP et M. Gérald CARILLON Les Cogérants de CARCAT HOLDING Mme Isabelle LAPP et M. Gérald CARILLON..

